

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du samedi 18 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Le dix-huit mars deux mille vingt-trois, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP, s'est réuni en la Mairie de DOMLOUP.

Etaient présents :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Goulven DONNIOU, Katell BEUCHER, Catherine GUIBERT, Catherine LAINE,

Membres nommés : André LELIEVRE

Absents excusés :

Membres élus : Viviane SAINT-DENIS

Membres nommés : Chantal AUBRÉE (*donne pouvoir à Isabelle LHOMME*), Odette BOUVIER, Valérie HEEN, Isabelle PROTET (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*).

Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.
Madame Isabelle LHOMME a été désignée secrétaire de séance.

2023 : 18/03-06 Subventions aux associations

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'attribution des subventions auprès des associations (*cf tableau détaillé joint en annexe*).

Dix-sept associations à caractère sociale ont été répertoriées pour une attribution de subvention par le CCAS de la commune. Ce sont des associations qui interviennent pour soutenir des actions auprès des personnes handicapées, des personnes démunies, pour accompagner des parcours de soins, des interventions liées à la santé, à la lutte contre les exclusions, l'isolement.

Il est proposé au Conseil d'Administration de répartir équitablement le montant de la subvention globale et de leur accorder un montant de 150 € de subvention à chacune.

Une subvention sera versée à l'Epi Com à hauteur de 955,75€ € (0.25€ x 3 823 habitants).

Il est également proposé de verser une subvention à hauteur de 10 000€ à l'association « Entraides Familles ».

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la répartition des subventions.

Fait les dits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.
Jacky LECHÂBLE,
Président du C.C.A.S

